

Centre de Formation

Durée

2,00 jour(s)

14:00 heures

Public

- Toute personne appelée à effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage fixe pour réaliser les travaux de sa propre activité

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître ses obligations et responsabilités
- Procéder aux vérifications journalières
- Utiliser l'échafaudage fixe en sécurité

Programme

Accueil des stagiaires, présentation des objectifs, de l'action et des participants

Les obligations et responsabilités :

- Réglementation
- Rôle et responsabilités de l'utilisateur et du « vérificateur journalier »
- Documents obligatoires sur chantier (PDP, notice du fabricant, PV de mise en service, registre des vérifications journalières ...)
- Organismes de contrôle/prévention et de vérifications
- Vérification journalière : examen de l'état de conservation
- Panneau de chantier et le PV de mise en service
- Accès et circulation
- Limites de charges
- Maintien en sécurité de l'échafaudage
- Gestion de la co-activité
- Signalement des situations dangereuses
- Évaluation et synthèse de la formation

Méthodes et supports

- Progression pédagogique par objectifs
- Méthode participative
- Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques
- Salle de formation équipée
- Documentation remise aux participants
- Matériels nécessaires aux exercices pratiques

Prérequis

- Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, parlé et écrit
- Aptitude médicale aux travaux en hauteur ou au poste de travail